



TG/BUDDL(proj.7)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-02-11

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

BUDDLEIA

Code UPOV : BUDDL

Buddleja L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par un expert de la France

aux fins d'examen par le

*Comité technique à sa quarante-sixième session,
qui se tiendra à Genève du 22 au 24 mars 2010*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Buddleja L.</i>	Buddleja, Butterfly-bush	Buddleia, Arbre aux papillons	Buddleie, Schmetterlingsstrauch	Budleya, Mariposa

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	3
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	4
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	5
6.1	Catégories de caractères	5
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende.....	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	14
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
8.3	Synonymes de variétés indiquées à titre d'exemple	19
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	20
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Buddleja* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété au cours du premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

6 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 6 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 6 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 6 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.21 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 6 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : panachure (caractère 10)
- b) Inflorescence : forme (caractère 17)
- c) Lobe de la corolle : couleur de la face interne (caractère 26) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Summer Beauty	1
	semi upright	demi-dressé	halbaufrecht	semiascendente	Huimoon	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	rastrero	Pink Spreader	3
	drooping	retombant	überhängend	colgante	Nanho Purple	4
2. (*)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très courte	sehr niedrig	muy corta	White Ball	1
	short	courte	niedrig	corta	Huimoon	3
	medium	moyenne	mittel	media	Nanho Purple	5
	tall	haute	hoch	alta	Pink Delight	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Purple Prince, White Profusion	9
3.	Plant: height in relation to width	Plante : hauteur par rapport à la largeur	Pflanze: Höhe im Verhältnis zur Breite	Planta: altura en relación con la anchura		
QN	taller than broad	plus haute que large	höher als breit	más alta que ancha	Empire Blue	1
	as tall as broad	aussi haute que large	gleich hoch wie breit	tan alta como ancha	White Ball	2
	broader than tall	plus large que haute	breiter als hoch	más ancha que alta	Huimoon	3
4. (*)	Shoot: color (pubescence excluded)	Rameau : couleur (pilosité exclue)	Seitentrieb: Farbe (ohne Behaarung)	Ramo: color (excluida la pubescencia)		
PQ	(a) green	vert	grün	verde	White Profusion	1
	brownish	brunâtre	bräunlich	parduzco		2
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo	African Queen	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	Stem: shape in cross section	Tige : forme en section transversale	Haupttrieb: Form im Querschnitt	Tallo: forma en la sección transversal		
QN (a)	round or slightly angular	arrondie ou légèrement anguleuse	rund oder schwach kantig	redondo o ligeramente angular	Spring Promise	1
	moderately angular	moyennement anguleuse	mäßig kantig	moderamente angular		2
	strongly angular	fortement anguleuse	stark kantig	muy angular	Empire Blue	3
6. (*)	Stem: pubescence	Tige : pilosité	Haupttrieb: Behaarung	Tallo: pubescencia		
QN (a)	absent or very sparse	absente ou très peu dense	fehlend oder sehr locker	ausente o muy escasa		1
	sparse	peu dense	locker	escasa	Nanho Blue	3
	medium	moyenne	mittel	media	White Ball	5
	dense	dense	dicht	densa		7
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Huimoon	9
7. (*) (+)	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ (b)	lanceolate	lancéolé	lanzettlich	lanceolada		1
	narrow ovate	ovale étroit	schmal eiförmig	oval estrecha	Purple Prince, Summer Beauty	2
	medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval media	Sungold	3
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	Huimoon	4
8.	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (b)	short	court	kurz	corta		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	long	long	lang	larga		7
9.	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (b)	narrow	étroit	schmal	estrecha		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	broad	large	breit	ancha		7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (* (+)	Leaf blade: variegation	Limbe : panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	(b) absent	absente	fehlend	ausente	Summer Beauty	1
	present	présente	vorhanden	presente	Notbud, Santana	9
11. (* (+)	Leaf blade: green color of upper side	Limbe : couleur verte de la face supérieure	Blattspreite: Grünfärbung der Oberseite	Limbo: color verde del haz		
PQ	(b) very light green	vert très clair	sehr hellgrün	verde muy claro	Les Kneale	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Huimoon	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Adokeep	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Empire Blue	4
	grey green	gris vert	graugrün	verde gris		5
12. (* (+)	Leaf blade: color of variegation	Limbe : couleur de la panachure	Blattspreite: Farbe der Panaschierung	Limbo: color de la variegación		
PQ	(b) white	blanche	weiß	blanco	Florence	1
	yellowish white	blanche jaunâtre	gelblich	blanco amarillento	Notbud	2
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Santana	3
	yellowish green	verte jaunâtre	gelblichgrün	verde amarillento		4
13. (* (+)	Leaf blade: margin	Limbe : bord	Blattspreite: Rand	Limbo: borde		
PQ	(b) entire	entier	ganzrandig	entero		1
	dentate	denté	gezähnt	dentado	Summer Beauty	2
	sinuate	sinué	gebuchtet	sinuoso	Huimoon	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	Leaf blade: pubescence on <u>upper</u> side	Limbe : intensité de la pubescence sur la face <u>supérieure</u>	Blattspreite: Behaarung an der <u>Oberseite</u>	Limbo: pubescencia en el <u>haz</u>		
QN (b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Summer Beauty	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media	White Ball	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Huimoon	9
15.	Leaf blade: pubescence on <u>lower</u> side	Limbe : pubescence sur la face <u>inférieure</u>	Blattspreite: Behaarung an der <u>Unterseite</u>	Limbo: pubescencia en el <u>envés</u>		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente	Huimoon	9
16. (* (+)	Leaf blade: bulging between veins	Limbe : cloûre entre les nervures	Blattspreite: Wölbung zwischen den Adern	Limbo: abultamiento entre los nervios		
QN (b)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Adokeep	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Purple Prince	3
	strong	forte	stark	fuerte	African Queen	5
17. (* (+)	Inflorescence: shape	Inflorescence : forme	Blütenstand: Form	Inflorescencia: forma		
PQ (c)	conical	conique	kegelförmig	cónica	African Queen, Pink Beauty	1
	cylindrical	cyllindrique	zylindrisch	cilíndrica	Santana	2
	globular	globulaire	kugelförmig	globular	Huimoon, Moonlight	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*)	Inflorescence: length (excluding peduncle)	Inflorescence: longueur (à l'exclusion du pédoncule)	Blütenstand: Länge (ohne Blütenstands-stiel)	Inflorescencia: longitud (excluido el pedúnculo)		
QN	(c) very short	très courte	sehr kurz	muy corta	White Ball	1
	short	courte	kurz	corta	African Queen	3
	medium	moyenne	mittel	media	Summer Beauty	5
	long	longue	lang	larga	White Profusion	7
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Ile de France	9
19. (*) (+)	Inflorescence: width	Inflorescence : largeur	Blütenstand: Breite	Inflorescencia: anchura		
QN	(c) very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Empire Blue	3
	medium	moyenne	mittel	media	Dar's Ornamental	5
	broad	large	breit	ancha	Orchid Beauty	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Peakeep	9
20. (*) (+)	Inflorescence: density of flowers	Inflorescence : densité des fleurs	Blütenstand: Dichte der Blüten	Inflorescencia: densidad de las flores		
QN	(c) very sparse	très peu dense	sehr locker	muy escasa		1
	sparse	peu dense	locker	escasa	Huimoon	3
	medium	moyenne	mittel	media	Summer Beauty	5
	dense	dense	dicht	densa	Nanho Blue	7
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Orchid Beauty	9
21.	Calyx: length	Calice : longueur	Kelch: Länge	Cáliz: longitud		
QN	(c) short	court	kurz	corta	Huimoon, Morning Mist	1
	medium	moyen	mittel	media	Masquerade	2
	long	long	lang	larga	White Ball	3

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22.	Calyx: pubescence	Calice : pilosité	Kelch: Behaarung	Cáliz: pubescencia		
QN	(c) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Empire Blue	2
	medium	moyenne	mittel	media	Santana	3
	strong	forte	stark	fuerte	Spring Promise	4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Huimoon	5
23.	Corolla lobe: attitude at full flowering	Lobe de la corolle : port à la pleine floraison	Kronlappen: Haltung bei Vollblüte	Lóbulo de la corola: porte en plena floración		
(+)						
QN	(c) erect	dressé	aufrecht	erecto		1
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Sungold	2
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Notbud	3
24.	Corolla lobe: arrangement	Lobe de la corolle : disposition	Kronlappen: Anordnung	Lóbulo de la corola: disposición		
(+)						
QN	(c) free	disjoint	freistehend	libre	Notbud	1
	touching	tangent	sich berührend	en contacto	Moonlight, Sungold	2
	overlapping	chevauchement	überlappend	solapada		3
25.	Corolla lobe: incisions of margin	Lobe de la corolle : incisions du bord	Kronlappen: Randeinschnitte	Lóbulo de la corola: incisiones del borde		
QN	(c) absent or shallow	absentes ou peu profondes	fehlend oder flach	ausente o poco profunda		1
	medium	moyennes	mittel	media	Empire Blue	2
	deep	profondes	tief	profunda	Orchid Beauty	3
26.	Corolla lobe: color of inner side	Lobe de la corolle : couleur de la face interne	Kronlappen: Farbe der Innenseite	Lóbulo de la corola: color de la parte interna		
(*)						
PQ	(c) RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar el número de referencia)		

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. (* (+)	Corolla: presence of eye	Corolle : présence d'un œil	Krone: Vorhandensein eines Auges	Corola: presencia del ojo		
QL	(c) absent	absent	fehlend	ausente		1
	present	présent	vorhanden	presente	Moonlight	9
28. (* (+)	Corolla: color of eye	Corolle : couleur de l'œil	Krone: Farbe des Auges	Corola: color del ojo		
PQ	(c) yellow	jaune	gelb	amarillo	White Ball	1
	orange	orange	orange	naranja	Moonlight, GoldenGlow	2
	reddish	rougeâtre	rötlich	rojizo		3
29. (* (+)	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
QN	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media	Sungold	5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- a) Tous les caractères relatifs au rameau doivent être observés sur les rameaux latéraux de l'année (voir l'illustration ci-dessous), issus de la base de la plante, juste avant la floraison.
- b) Tous les caractères relatifs aux feuilles doivent être observés sur le rameau latéral de l'année au tiers médian du rameau.
- c) Tous les caractères relatifs aux inflorescences doivent être observés sur l'inflorescence principale.

Illustration générale de la plante

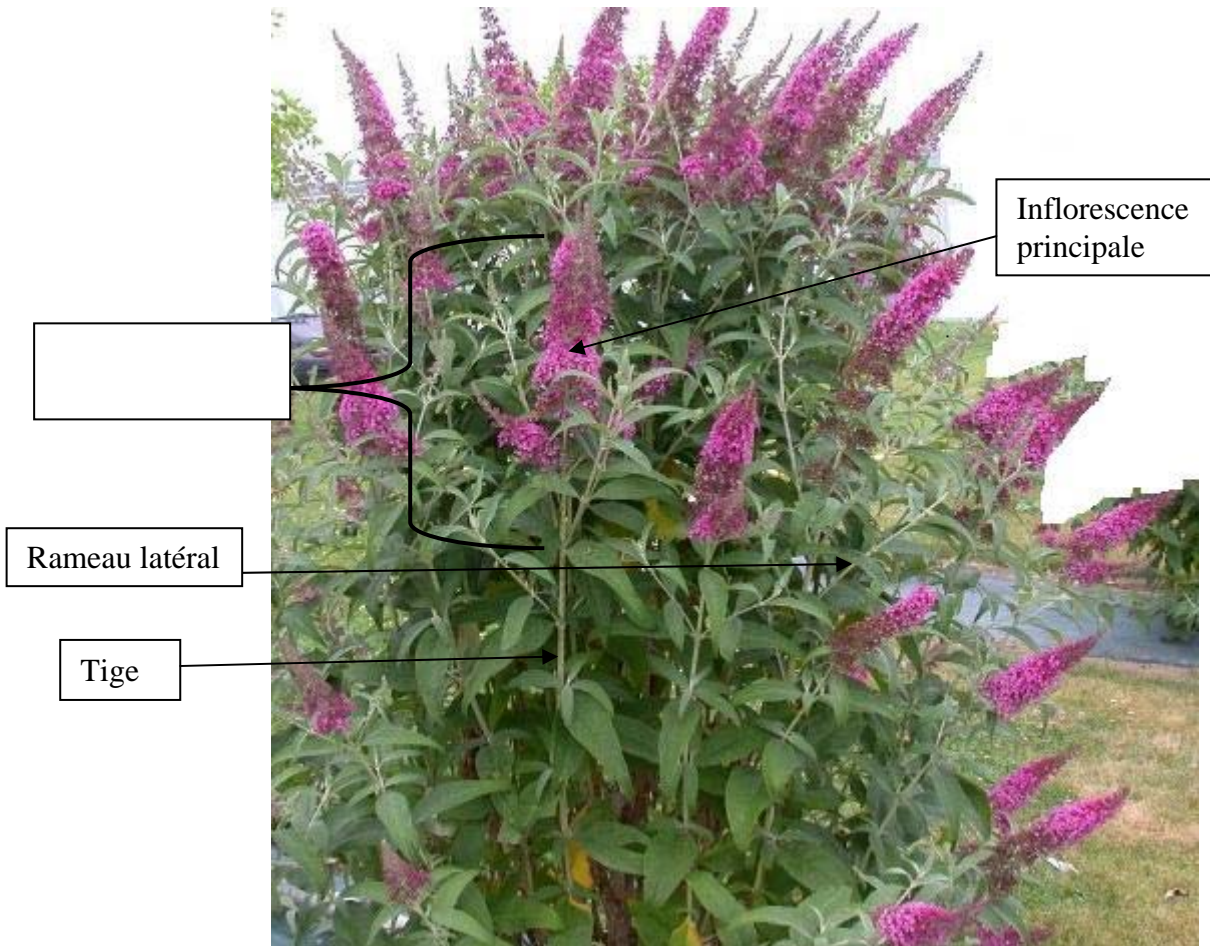
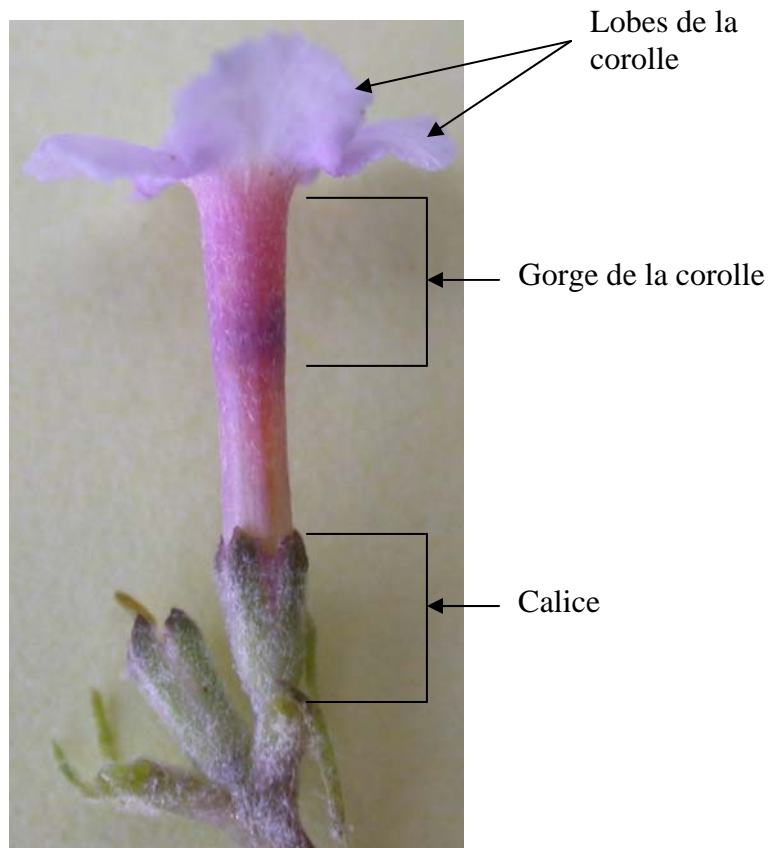


Illustration générale de la fleur



8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : port



1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé



4
retombant

Ad. 7 : Limbe : forme



1
lancéolé



2
ovale étroit



3
ovale moyen



4
cordiforme

Ad. 10 : Limbe : panachure

Ad. 12 : Limbe : couleur de la panachure

La panachure consiste en de zones de couleurs différentes et bien définies, avec moins de chlorophylle ou sans, notamment sous la forme de tâches ou de raies irrégulières.

Ad. 13 : Limbe : bord



1
entier



2
denté



3
sinué

Ad. 16 : Limbe : cloûre entre les nervures



1
absente ou faible



3
moyenne



5
forte

Ad. 17 : Inflorescence : forme



1
conique



2
cylindrique

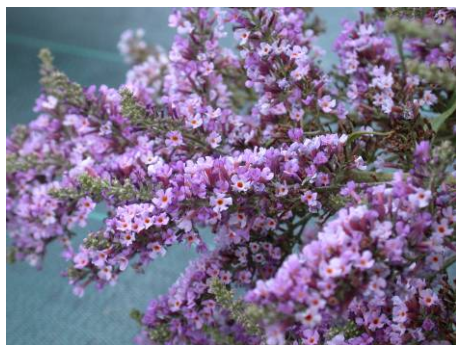


3
globulaire

Ad. 19 : Inflorescence : largeur

La largeur de l'inflorescence doit être observée à l'endroit le plus large.

Ad. 20 : Inflorescence : densité des fleurs



3
peu dense



5
moyenne



7
dense

Ad. 23 : Lobe de la corolle : port à la pleine floraison



1
dressé

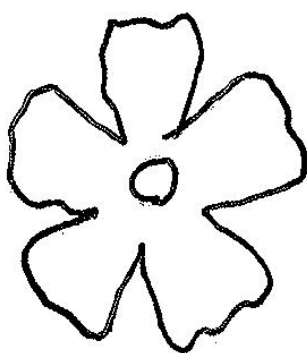


2
demi-dressé

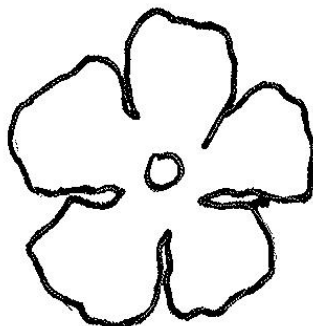


3
horizontal

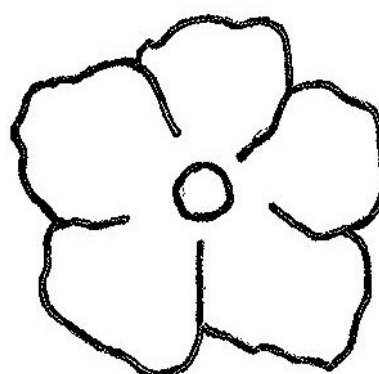
Ad. 24 : Lobe de la corolle : disposition



1
disjoint



2
tangent



3
chevauchement

Ad. 27 : Corolle : présence d'un oeil



Ad. 29 : Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison se situe lorsque toutes les plantes ont au moins 50% des fleurs ouvertes.

8.3 *Synonymes de variétés indiquées à titre d'exemple*

Variété indiquée à titre d'exemple	Synonymes
Notbud	Masquerade

9. Bibliographie

Stuart, D., 2006: Buddlejas – The Royal Horticultural Society. Timber Press, 192 pp.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Buddleja L."/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Buddleia"/>	
1.2 Espèces	<input type="text"/>	
(veuillez compléter)		
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur (2)		
très courte	White Ball	1[]
courte	Huimoon	3[]
moyenne	Nanho Purple	5[]
haute	Pink Delight	7[]
très haute	Purple Prince, White Profusion	9[]
5.2 Limbe : panachure (10)		
absente	Summer Beauty	1[]
présente	Notbud, Santana	9[]
5.3 Inflorescence : forme (17)		
conique	African Queen, Pink Beauty	1[]
cylindrique	Santana	2[]
globulaire	Huimoon, Moonlight	3[]
5.4(i) Lobe de la corolle : couleur de la face interne (26)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4(ii) Lobe de la corolle : couleur de la face interne (26)		
blanc	White Ball	1[]
jaune	Sungold	2[]
rose	Huimoon	3[]
pourpre	Nanho Purple	4[]
bleu	Nanho Blue	5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple :</i>	<i>Lobe de la corolle</i>	<i>blanc</i>	<i>jaune</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Are Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]